

# Communiqué de presse

## Projet EU INC. : l'Union européenne ouvre la voie vers le moins-disant social

Le projet de la Commission européenne pour favoriser la création et la venue de start-up, au nom de la compétitivité, a pour conséquence de favoriser le moins-disant social. Dès lors que les créateurs de start-up peuvent, d'un clic, installer leur société dans n'importe quel pays de l'Union européenne de leur choix, cela sera la course vers le pays où les droits sociaux individuels et collectifs seront les plus faibles.

On est bien loin du Traité de Paris qui prônait « l'Europe des peuples » ...

Un salarié vivant et travaillant en France pourra être soumis au droit d'un pays tiers (paye, congés, formation...) et pire encore, ses droits sociaux (santé, prévoyance, retraite...) ne relèveront pas des régimes français !

Il s'agit bien là, à n'en pas douter, d'une expérimentation extrêmement préoccupante pour le monde du travail. Jusqu'à quand ce 28<sup>e</sup> régime sera-t-il l'exception ? Comment justifier, à long terme, un tel régime dérogatoire face aux cohortes de TPE en Europe ?

Une fraction plus ou moins importante de la rémunération pourra être versée en actions de la start-up. Si la législation d'un État le permet, cela sera même la totalité. Et là, aucune garantie n'est apportée dans le texte puisque l'on renvoie aux législations nationales. Le texte ni dit mot sur les modalités de conversion en numéraire de ces actions...

Au nom de la compétitivité, le monde du travail doit affronter un projet rétrograde et mortifère pour l'Europe et sa cohésion. À éloigner toujours plus les institutions des peuples de l'Union européenne, c'est l'idéal européen que foulent ces ultras libéraux qui se parent des oripeaux du progressisme.

Sur le Net, les actifs défenseurs du projet sont la totalité du secteur de la Tech US, quelques fondations US et des acteurs européens du numérique. Une propagande bien huilée a été mise en place par la Commission européenne afin de vanter les vertus d'un modèle nord-américain qui ne peut que jeter le trouble dans une Europe composée de 27 États avec leurs cultures sociales et leurs modèles sociaux issues de leur histoire.

La présidente de la Commission européenne s'était engagée à renforcer le volet social de l'Europe.

« Les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent », pas ceux et celles qui les tiennent.

Montreuil, le 28 mai 2026

### Contact presse

Stéphane Flégeau

06 64 99 30 02